

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
358

05 AVRIL 2019



SOMMAIRE

○	INSOLITE	3
	DES VOLEURS S'ATTAQUENT AU MUR D'UNE BANQUE MAIS SONT STOPPES PAR UN VOISIN	3
○	ACTUALITES	3
	A NIORT, LES MUTUALISTES CONTINUENT DE REINVENTER L'ASSURANCE AVEC LES STARTUPS	3
	VERS L'OPEN INSURANCE ?	4
○	OFFRES	4
	ASSURANCE A LA DEMANDE : DES OFFRES... MAIS PEU DE DEMANDE	4
	HISCOX RENFORCE SON OFFRE EN VENTE DIRECTE	5
○	DISTRIBUTION	5
	COMMENT FINFROG, LA PLATEFORME MOBILE DE MICROCREDITS ENTRE PARTICULIERS, DEVELOPPE SON ACTIVITE	5
	AFRIQUE : COMPRENDRE LA LONGEVITE DE LA TONTINE	6
○	DIGITAL	6
	LE GRATIN DE LA FINANCE S'ALLIE A ORANGE POUR SA PLATEFORME DIGITALE DE TITRES DE TRESORERIE EN MODE BLOCKCHAIN	6
	BLOCKCHAIN : PAYPAL INVESTIT POUR LA PREMIERE FOIS DANS UNE STARTUP DU SECTEUR	7
○	PAIEMENTS	7
	PAYLIB : LES VIREMENTS INSTANTANES PAR SMARTPHONE VONT SE GENERALISER D'ICI L'ETE	7
○	REGLEMENTAIRE	8
	L'OUVERTURE AU PRIX DE LA CONFORMITE	8
	IMMOBILIER : BIENTOT UNE NOUVELLE LOI POUR FACILITER LE CHANGEMENT D'ASSURANCE EMPRUNTEUR ?	8
○	RAPPROCHEMENTS	9
	SOCIETE GENERALE S'ALLIE A UNE START-UP INDIENNE POUR DEVELOPPER SON ASSURTECH	9
	FINTAKE GROUP RACHETE LEASECOM AVEC LE SOUTIEN D'AXA IM	9

INSOLITE



Des voleurs s'attaquent au mur d'une banque mais sont stoppés par un voisin

31 MARS 2019 – 7 SUR 7

Des malfrats ont tenté dimanche dernier de cambrioler une banque **Belfius d'Auderghem** en Région **bruxelloise** au moyen d'un marteau-piqueur, mais ont été perturbés par l'intervention d'un voisin dérangé par le bruit, a relaté samedi **La Capitale**.

Les cambrioleurs se sont attaqués au mur d'une maison en chantier, mitoyenne de la banque. Subissant les travaux de rénovation depuis des mois, un voisin excédé par le bruit est allé rappeler aux « *ouvriers* » l'interdiction de travailler le dimanche.

On lui a répondu à travers la porte, le marteau-piqueur s'est arrêté, mais personne n'a ouvert, ce qui l'a poussé à appeler la police.

Les malfaiteurs avaient disparu à l'arrivée des policiers. Ceux-ci ont découvert une percée de 35 centimètres, entamée à hauteur des distributeurs de billets. L'enquête se poursuit. **EN SAVOIR+**

ACTUALITES



A Niort, les mutualistes continuent de réinventer l'assurance avec les startups

02 AVRIL 2019 – LA TRIBUNE

French Assurtech vient de recruter les 8 startups pour sa 2^{ème} promotion. Le programme explore notamment les technologies de l'IA et vise à développer de nouveaux services en dehors des terrains de jeux traditionnels de l'assurance.

Jeudi 29 mars, les membres de l'association **Niort Tech** (la **Maaf**, la **Macif**, la **Maif**, **Covea**, le **groupement Inter Mutuelles Assistance**, **Mutuelle de Poitiers Assurance**, **Groupama**, le **groupe P&V**, **NiortAgglo** et **Medef Deux-Sèvres**), ont sélectionné les jeunes pousses (8 sur 86 candidatures).

Ces dernières bénéficieront d'un accompagnement gratuit sur une durée de 9 mois. Parmi elles, des spécialistes de l'IA, comme **Golem.ai** et **Afterdata** mais aussi **Advitam**, une plateforme de gestion de l'organisation des obsèques, **Unkle** qui propose aux locataires, dont les caractéristiques ne collent pas aux exigences du marché, de devenir leur garant, et **Neuroprofiler**, qui édite des serious games pour permettre aux conseillers financiers d'évaluer le profil d'investissement de leurs clients. Seule **La Maison** opère dans le cœur de métier des assureurs (créée en 2018, elle développe, commercialise et gère des contrats d'assurance multirisque habitation).

Au cours de la 1^{ère} promotion, quelques synergies ont pu se matérialiser entre startups et grands groupes : L'appli **Coorganiz** (facilitation de la vie des aidants), **Fotonower** (automatisation de la gestion des sinistres automobiles) et **Testamento** (digitalisation des procédures autour de la transmission de patrimoine). **EN SAVOIR+**



Vers l'open insurance ?

04 AVRIL 2019 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Directive sur les services de paiement (DSP2) oblige, les acteurs bancaires sont en passe de poser les jalons de systèmes d'information ouverts. Si l'assurance n'est pas visée par la DSP2, certains profitent de la modernisation de leurs SI pour mettre en place des plateformes collaboratives et ouvertes.

« Aujourd'hui, les opérations métiers sont systématiquement APIées », déclare **Olivier Bousquet**, responsable de l'innovation technologique chez **CNP Assurances**. « Notre modèle d'affaires étant multipartenarial, nous avons depuis longtemps ouvert nos systèmes aux partenaires de toutes tailles. Nous avons également mis en place un programme volontaire de déploiement d'API nous permettant d'accueillir de nouveaux processus de business », précise-t-il.

De la même façon, grâce à la mise en place d'API, la **Maif** a permis à des partenaires extérieurs de se connecter à son système, ce qui a étendu le nombre de services proposés aux clients sociétaires. « [...] C'est une façon pour nous d'aller au-delà de ce que prévoit le contrat, en proposant de nouvelles solutions », explique **Nicolas Siegler** de la Maif.

Une ouverture vers des services extérieurs qui devrait s'intensifier au cours des années à venir à condition toutefois de renforcer la sécurité des systèmes. **EN SAVOIR+**

OFFRES

Assurance à la demande : des offres... mais peu de demande

02 AVRIL 2019 – JOURNAL DU NET

Un an après le lancement de l'assurance on-demand de la start-up **Valoo (ex CBien)**, **April** annonce un produit permettant d'assurer des objets à la journée.

Cliquez, vous êtes assuré, c'est ainsi que l'on peut résumer le concept d'assurance à la demande qui a fait son entrée sur le marché français il y a un an avec la start-up **Valoo**, en partenariat avec **Altima** en mars 2018. Ce service permet d'assurer/désactiver en un clic un objet (smartphones, tablettes, vélos...) contre un montant compris entre 11 cents et 1€ par jour. Ce jeune concept a séduit l'assureur **April** qui annonce le lancement en septembre prochain de son offre d'assurance à la demande baptisée **Objhey !**. La tarification n'a pas encore été fixée mais dépendra de la valeur de l'objet.

Le principal inconvénient de l'assurance à la demande est le modèle économique. Contrairement aux assurances traditionnelles qui prélèvent des mensualités ou annualités, les acteurs de l'assurance on-demand récupèrent quelques centimes pour une ou deux journées et n'ont aucune récurrence de revenus.

Leocare, start-up française, préfère proposer des produits flexibles pour que les clients soient autonomes plutôt qu'une assurance à la demande. « Nous allons envisager une assurance à la demande pour les deux roues. Cela permettra à nos clients de les hiverner », fait remarquer **Christophe Dandois**. **EN SAVOIR+**



Pro by Hiscox

À partir de
22.50 €
par mois (1)

☎

Dommmages aux biens	ⓘ
Responsabilité Civile (option)	ⓘ
Pertes financières (option)	ⓘ
Protection Juridique (option)	ⓘ
Assistance (option)	ⓘ

Hiscox renforce son offre en vente directe

01 AVRIL 2019 – LA TRIBUNE DE L'ASSURANCE

L'assureur spécialiste **Hiscox** a annoncé le renforcement de son offre en vente directe (en ligne et via conseillers) afin de répondre à l'évolution des habitudes de consommation des entrepreneurs. Deux nouvelles offres viennent ainsi s'ajouter au portefeuille existant : l'assurance cyber et l'assurance multirisques professionnelle.

Avec le lancement de **Pro by Hiscox**, **Hiscox Assurances** va encore plus loin dans la protection des entrepreneurs. Cette offre est un produit d'assurance multirisque professionnelle qui permet aux entrepreneurs de protéger les bureaux ainsi que leur contenu contre les dommages matériels et les pertes d'exploitation. L'assurance multirisque Pro by Hiscox est disponible à partir de 22,50 euros par mois.

Avant de souscrire à l'option cyber, les entrepreneurs pourront tester gratuitement la vulnérabilité de leur entreprise sur le site web www.hiscox.fr à l'aide d'un outil d'audit d'exposition au risque cyber (outil disponible au second trimestre).

L'option cyber comprend l'assistance, les frais d'enquête et sanction ainsi que la cyber extorsion. Il est également possible d'ajouter des couvertures optionnelles, telles que les dommages subis par l'assuré (interruption d'activité et carence de fournisseurs), les dommages causés aux tiers, la cyber fraude ou encore la surfacturation téléphonique. L'option Cyber est disponible pour les professionnels de l'informatique et du marketing à partir de 200 euros par an. [EN SAVOIR+](#)

DISTRIBUTION

Comment Finfrog, la plateforme mobile de microcrédits entre particuliers, développe son activité

01 AVRIL 2019 – L'USINE DIGITALE

Lancée en 2016, la fintech **Finfrog**, qui propose une plateforme mobile de microcrédits entre particuliers destinée aux freelances, salariés en CDD, intérimaires ou jeunes actifs, a le vent en poupe. Elle multiplie les partenariats avec des acteurs privés ou publics. Elle espère ainsi atteindre les 40 000 prêts fin 2019, pour un montant de 20 millions d'euros.

En décembre 2018, Finfrog s'est rapprochée de **Brigad**, un service spécialisé dont l'algorithme permet de mettre rapidement en relation entreprises et professionnels indépendants de l'hôtellerie-restauration. « *L'avantage d'un tel partenariat, pour nous, c'est que les personnes inscrites sur Brigad sont actives et donc le plus souvent solvables [...]* », explique Riadh Alimi.

« *D'autres partenariats sont en cours. En général, on cible plutôt des entreprises qui emploient une population âgée de 23 à 30 ans, souvent des étudiants ou des jeunes diplômés. Quel que soit le secteur* ».

« *Dernièrement, ce sont des sociétés de transports qui nous ont contactés, détaille le dirigeant. De nombreux chauffeurs sont aujourd'hui des freelances qui pourraient être intéressés par notre mode de financement* ». [EN SAVOIR+](#)





Afrique : comprendre la longévité de la tontine

03 AVRIL 2019 – AFRIKIPRESSE

Qu'il s'agisse de **Susu** (**Ghana, Togo**), **Chilemba** (**Kenya, Zambie, Zimbabwe**, etc.), **Esussu** (**Nigéria, Libéria**), les variantes d'appellations du système de tontine en **Afrique** sont diverses. Il s'agit toujours d'un système d'épargne-crédit informel axé sur la communauté qui est antérieur au système bancaire moderne. Il s'agit d'un groupe d'intérêt commun avec la finance en son centre.

L'économie informelle en Afrique subsaharienne est l'une des plus importantes au monde et représente 85,8% de l'emploi total sur le continent. En outre, 74% des femmes exerçant des emplois non liés à l'agriculture appartiennent à l'économie informelle, tandis que 8 jeunes africains sur 10 sont également employés de manière informelle. Et au cœur de cette économie massive se trouve la tontine.

La tontine est un système financier simple mais délicat, basé sur la confiance et la résolution d'un problème partagé par une communauté.

Contrairement aux banques qui facturent leurs services aux clients en le déduisant de leurs dépôts, les tontines traditionnelles paient toujours le montant total dû. La modernisation de la tontine est peut-être simplement l'un de ces projets pour lesquels les entrepreneurs ont besoin de plus d'expérience avant de trouver une alternative commercialisable. [NDLR. En France, le Conservateur est le seul établissement à commercialiser ce produit]. [EN SAVOIR+](#)

DIGITAL

Crédit Agricole CIB, Natixis et OFI AM (via la SICAV S2iEM) créent la plateforme NowCP pour révolutionner le financement à court terme en Europe (Commercial Paper)



csaconsulting

Le gratin de la finance s'allie à Orange pour sa plateforme digitale de titres de trésorerie en mode Blockchain

04 AVRIL 2019 – LA TRIBUNE

Amundi, BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Natixis et OFI AM créent avec **Orange** la plateforme **NowCP** qui entend révolutionner le marché des TCN à court terme, avec un dénouement en quelques minutes, grâce à un dépositaire central utilisant la technologie de registre distribué. Une initiative de place qui devrait rendre ce marché des financements court terme plus liquide.

L'opérateur **Orange**, à la fois émetteur et gros investisseur sur le marché monétaire, est à l'origine de cette initiative de place, baptisée **NowCP** (clin d'œil au terme de **NeuCP**, le nouveau nom des certificats de dépôt et billets de trésorerie depuis 2016).

Les partenaires expliquent dans un communiqué que NowCP offre « *un service de financement et d'investissement quasi-instantané, de la négociation jusqu'au règlement-livraison en monnaie banque centrale, grâce à l'utilisation intégrée d'un dépositaire central de titres de nouvelle génération, s'appuyant sur une blockchain* ».

Au lieu de gérer la trésorerie à J-2 du fait du délai de règlement livraison, les émetteurs pourront procéder au jour le jour et les investisseurs mieux gérer leur cash. Il y aura moins d'opérations de back et middle office, aujourd'hui très pesantes. [EN SAVOIR+](#)



Blockchain : PayPal investit pour la première fois dans une startup du secteur

03 AVRIL 2019 – LA TRIBUNE

Le géant américain du paiement rejoint notamment le fonds **Partech** au tour de table de **Cambridge Blockchain**, qui fournit une solution d'identité numérique destinée aux institutions financières s'appuyant sur la technologie de chaîne de blocs. Les deux sociétés vont « *rechercher des collaborations potentielles pour exploiter la technologie blockchain* ».

Fondée en 2015, Cambridge Blockchain, qui emploie 15 personnes dont 3 à Paris, conçoit des solutions d'identité numérique destinées aux institutions financières, en s'appuyant sur la technologie Blockchain, qu'elle associe à un service de données personnelles "off-chain", pour créer un système décentralisé de tiers de confiance, une alternative aux "logins" par identifiants Facebook.

En mars 2018, PayPal avait déposé un brevet pour un "système de transaction accéléré en monnaie virtuelle", avec un système de clés privées et de portefeuilles secondaires avec des montants prédéfinis

Cambridge Blockchain s'apprête à lancer pour la première fois en conditions opérationnelles sa plateforme au Luxembourg, avec la société **LuxTrust** (qui a l'Etat luxembourgeois au capital). [EN SAVOIR+](#)

PAIEMENTS

Paylib : les virements instantanés par smartphone vont se généraliser d'ici l'été

25 MARS 2019 - BFMTV

Paylib vient d'annoncer la généralisation de son service de virement instantané par smartphone d'ici l'été 2019. Toutes les grandes banques de **France** proposeront ce service à leurs clients à travers leur application mobile. Les utilisateurs pourront effectuer des virements bancaires instantanés sans jamais saisir le numéro de compte du bénéficiaire, mais plutôt son numéro de téléphone.

C'est un pas de plus vers la simplification des transactions entre particuliers, mais aussi entre les entreprises. Dans un communiqué de presse publié le 4 avril, **Paylib**, le spécialiste des paiements mobiles annonce que le virement instantané de compte à compte sera accessible aux clients de la grande majorité des banques en **France**.

Les clients de **BNP Paribas**, **Crédit Agricole**, **La Banque Postale**, **Société Générale**, **Banque Populaire**, **Caisse d'Épargne** ou encore du **Crédit Mutuel** vont avoir immédiatement accès au service. « Certaines banques proposent déjà cette nouveauté et les principales banques seront prêtes d'ici l'été », précise Paylib.

Quant aux plafonds des transactions et au coût du service, l'entreprise affirme qu'ils sont laissés à la discrétion de chaque banque. [EN SAVOIR+](#)



REGLEMENTAIRE



L'ouverture au prix de la conformité

29 MARS 2019 – REVUE BANQUE

La deuxième directive sur les services de paiement (DSP 2) a pour objectif d'encourager fortement l'innovation et le développement de nouveaux services, mais elle impose aussi la transparence aux acteurs du secteur bancaire, qu'ils soient historiques ou nouveaux venus. Ceux-ci devront faire face à de très fortes exigences de sécurité, de protection des données, et répondre à de nombreuses obligations déclaratives auprès de leurs autorités de tutelle. À six mois de l'entrée en vigueur des normes techniques de réglementation (RTS), acteurs historiques et FinTechs achèvent leur mise en conformité.

Le 14 mars dernier, les FinTechs ont plongé dans un grand « *bac à sable* » technologique. Elles ont six mois pour expérimenter le fonctionnement des APIs bancaires.

Contraintes par la réglementation, les banques ont dû mettre à disposition des prestataires de services de paiement agréés leurs interfaces de programmation applicatives (API), afin de leur donner accès aux informations des comptes de paiement de leurs clients, de manière sécurisée.

Tout devrait être en ordre de marche le 14 septembre prochain, date où seront mises en œuvre les fameuses « *normes techniques de réglementation* » (RTS), qui viennent compléter la deuxième directive sur les services de paiement (DSP 2). **EN SAVOIR+**

Assurance de prêt immobilier et loi Bourquin



Immobilier : bientôt une nouvelle loi pour faciliter le changement d'assurance emprunteur ?

03 AVRIL 2019 – LE MONDE

Résilier l'assurance de son crédit est désormais autorisé à condition, notamment, de s'y prendre au moins deux mois avant l'anniversaire du contrat. Mais certaines banques traîneraient les pieds... Un sénateur entend renforcer ce droit.

« *L'emprunteur pourrait alors exercer son droit de résiliation à tout moment par lettre recommandée, sans avoir à respecter la contrainte de la date anniversaire* », est-il précisé dans le document transmis par **M. Bourquin**.

Vous remboursez le crédit de votre maison ? Une part importante de votre mensualité est due à l'assurance du prêt, généralement souscrite également auprès de la banque. La solution ? Changer d'assureur. Passer chez un acteur dit « *en délégation* » (hors de sa banque) peut permettre d'économiser parfois plusieurs milliers d'euros sur la durée totale du prêt.

La résiliation de son assurance emprunteur est possible depuis début 2018 pour tous les contrats, nouveaux comme anciens, grâce au fameux « *amendement Bourquin* », introduit par le sénateur éponyme. A condition, notamment, de s'y prendre au moins deux mois avant l'anniversaire du contrat. Toutefois, selon le sénateur, qui se base sur les informations transmises par les courtiers, « *environ 30% des demandes de résiliation* » ne recevraient tout simplement pas de réponse. **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS



Société Générale s'allie à une start-up indienne pour développer son assurtech

04 AVRIL 2019 – LES ECHOS

Le bancassureur noue un partenariat stratégique avec **Roadzen**, qui va entrer au capital de sa start-up **Moonshot-Internet**. Cette alliance doit lui permettre d'accélérer son développement en Europe.

Société Générale Assurances voit grand pour Moonshot-Internet, son assurtech maison lancée il y a deux ans. La division d'assurances du groupe Société Générale a annoncé jeudi un partenariat stratégique avec l'assurtech indienne Roadzen, qui doit lui permettre de concrétiser ses ambitions.

Spécialisée dans l'assurance dite « contextuelle », Moonshot-Internet fait la promesse de développer, en moins de trois mois, des solutions « à la demande » pour des e-commerçants, des acteurs du paiement ou du voyage (indemnisation automatique en cas de retard d'avion, protections des moyens de paiement, garanties pour les écrans cassés de téléphone, etc.). Ce courtier affiche aujourd'hui 10 partenaires en France, dont **Cdiscount**, **Tridea** (agence de voyage en ligne) ou **SoShop** (compte de paiement mobile).

« Roadzen va nous faire bénéficier de son savoir-faire technologique en matière d'intelligence artificielle dans la souscription et la gestion des sinistres », indique **Philippe Perret**, directeur général de Société Générale Assurances. **EN SAVOIR+**

FinTake Group rachète Leasecom avec le soutien d'Axa IM

01 AVRIL 2019 – L'AGEFI

FinTake Group vient de finaliser le rachat de **Leasecom** auprès d'**Arkéa**, grâce au soutien financier d'**Axa IM**, intéressé par le leasing pour la diversification de ses actifs.

« L'avantage d'investir dans une activité de leasing, c'est que les fonds ont un retour régulier sur leurs investissements. Sur chaque contrat de financement que nous allons mettre en place, ils percevront des rendements mensuels ou trimestriels au prorata des échéances remboursées par les locataires », indique **Laurent Desplaces**, directeur général de FinTake Group et ex-proprétaire de Leasecom, qu'il avait vendu à Arkéa en 2010.

Comptant 220 collaborateurs, FinTake Group vise ainsi une production d'un milliard d'euros par an, sachant qu'en 2018, ses deux entités ont généré 235 millions d'euros de nouveaux contrats. En France, le groupe espère créer à moyen terme trois à quatre agences qui viendront s'ajouter aux neuf dont ils disposent déjà.

La transaction doit surtout permettre d'accélérer le développement de FinTake Group en Europe. « Notre objectif est de flirter avec les 2 milliards d'encours d'ici les 4 à 5 prochaines années », affirme Laurent Desplaces. **EN SAVOIR+**



LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS